

# L'église de Saint Point Lac

**P**lacée sous le vocable de saint Point, la petite église paroissiale est située à l'intérieur de l'enclos du cimetière. Elle a été transformée et remaniée à diverses reprises.

Le clocher porche est couvert par une toiture à l'impériale.

La nef est l'élément le plus ancien de l'édifice (fin XII<sup>e</sup> siècle).

La voûte en berceau brisé de ses trois travées repose sur des arcs doubleaux appuyés sur d'épais murs renforcés par des contreforts et percés de baies.

Le chœur a été reconstruit au début du XVI<sup>e</sup> siècle (1504-1508) après l'incendie du chœur primitif. Des vitraux figuratifs occupent les deux grandes baies du chœur.

Les deux chapelles latérales (datées de 1480) qui flanquent la seconde travée du chœur sont aussi voutées d'ogives.



# La Restauration

**L**'église est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques; elle fait partie du patrimoine communal et sa sauvegarde nécessite de réaliser des travaux d'entretien conséquents, notamment au niveau de la toiture.

Une première évaluation du coût des travaux est de l'ordre de 270 000 euros HT.

# La Souscription

**L'**appel à la souscription auprès des personnes physiques et morales permet à notre commune de solliciter une aide complémentaire de la Fondation du Patrimoine à condition que la souscription atteigne au minimum 5 % des travaux soit 13 500 euros.

Votre participation, fiscalement intéressante (66 % de réduction d'impôts) mettra également en évidence votre intérêt pour cette restauration.



# BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider à LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-POINT-LAC (chèque à l'ordre de "Fondation du Patrimoine - Église de Saint-Point-Lac")

**Mon don est de: \_\_\_\_\_ euros et je bénéficie d'une économie d'impôt.**

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 %, et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires H.T. Tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal.

NOM \_\_\_\_\_ OU SOCIÉTÉ \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

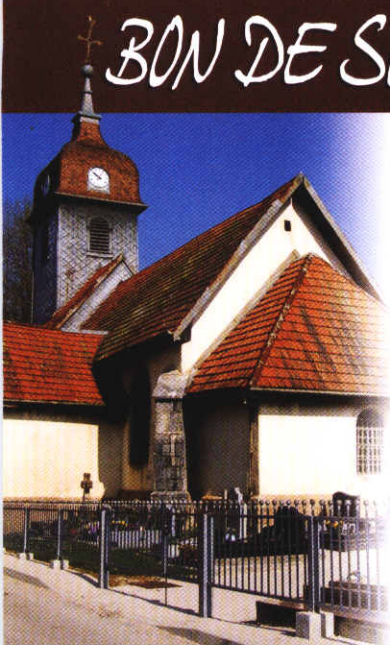
Coupon réponse à renvoyer à:

**Fondation du patrimoine**

Maison du bâtiment - BP 1239

25004 Besançon Cedex - Tél./Fax 03 81 47 95 14

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires. Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune ou du département concerné, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.



# FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

## ORGANISATION

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

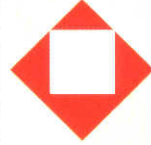
## MOYENS D'ACTION

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

Préservez aujourd'hui l'avenir

## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation régionale de Franche-Comté  
Maison du Bâtiment

Valparc - Ecole Valentin - BP 1239  
25004 BESANÇON Cedex  
Tél./Fax 03 81 47 95 14

delegation-franche-comte@fondation-patrimoine.com  
www.fondation-patrimoine.com

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

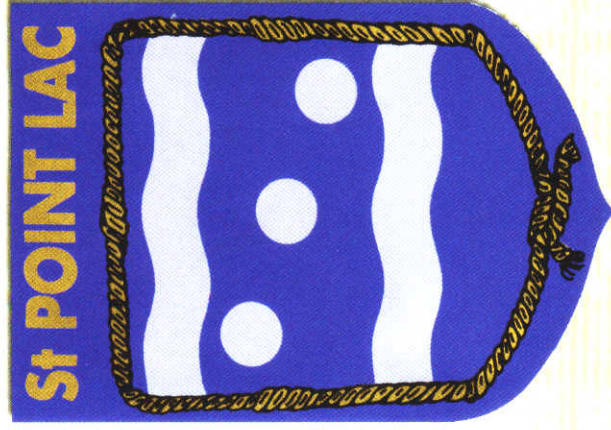
Préservez aujourd'hui l'avenir

Département du Doubs  
Mairie de Saint-Point-Lac

Restauration  
de l'église de  
Saint-Point-Lac



Soyons acteurs  
de la sauvegarde  
de notre patrimoine.



MAIRIE

2 rue de la Rochette  
25160 SAINT-POINT-LAC

Doubs

Tél. 03 81 69 62 08

mairie.saintpointlac@wanadoo.fr  
<http://saintpointlac.free.fr>

